

# **Cahier des charges**

-

## **Accueil d'une étape du Trophée Régional Jeunes - TRJ et du Trophée Régional Parabadminton - TRP**

-

**Saison 2020-2021**



**1/ Objet :** Ce cahier des charges à pour but d'apporter des précisions pour l'accueil d'une étape du Trophée Régional Jeunes et du Trophée Régional Parabadminton. Il précise les actions de chacun.

**2/ Compétition :** Le Trophée Régional Jeunes est une compétition individuelle se disputant en 5 étapes sur la saison.

Les étapes paires proposeront les 3 tableaux avec le simple sur 2 jours.

Les étapes impaires proposeront uniquement le simple le samedi et une formule d'entraînement le dimanche. En parallèle du TRJ, la ligue proposera une compétition à destination de joueurs parabadminton, le TRP.

TRJ : seuls les licenciés jeunes pourront participer.

TRP : tous les licenciés classés parabadminton pourront participer.

### **3/ Conditions pour recevoir la compétition :**

- Avoir un complexe sportif de 7 terrains sur les 2 jours de compétition. Ce complexe devra détenir, à minima, le classement "hors classement" par la FFBaD (recensement des équipements). Il devra également proposer des conditions d'accès pour les personnes en situation de handicap.

*Dans le cas où le complexe ne serait pas recensé, la structure et la ligue se mettront en contact pour procéder à son recensement avant la compétition.*

- Disposer d'un comité d'organisation pour préparer la compétition.

### **4/ Engagement de la ligue :**

La Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton est l'organisateur de la compétition, son rôle est le suivant :

- Etablir les règlements,

- Rechercher une structure pour accueillir,

- Rechercher et prendre en charge les JA pour la compétition,

- Créer les documents supports pour la compétition (plaquette, feuille d'inscription, affiche etc...),

- Communiquer sur la compétition,
- Gérer la compétition (invitation, inscriptions, fichier, récompenses etc...),
- Afficher le classement général de la compétition sur chaque étape,
- Gérer la table de marque,
- Gérer et prendre en charge les arbitres,
- Apporter un soutien financier de 100€ pour la structure accueillante suite au bon respect de ce cahier des charges.

### **5/ Engagement de la structure accueillante :**

La structure qui accueillera la compétition devra proposer un certain nombre de prestation pour la compétition, les voici :

- Réserver le complexe sportif,
- Aménager le plateau sportif :
  - Gestion des terrains (poteaux, filets, tracés),
  - Mise à disposition d'1 chaise de coach par demi-terrain,
  - Mise à disposition de 2 bannettes minimum par terrain,
  - Nettoyage et bonne qualité du plateau sportif (présence de serpillères et balais),
- Mettre à disposition une table de marque (minimum 2 tables et 3 chaises),
- Organiser une buvette,
- Mettre à disposition 1 personne pour soutenir la table de marque,
- Fournir les coordonnées du référent organisation du club à la ligue,
- Assurer la promotion de la compétition sur le territoire local,
- Inviter les partenaires locaux pour la remise des prix,
- Fournir les coordonnées de différents producteurs locaux,
- Autres points pouvant améliorer la qualité de la compétition (sous réserve de validation du responsable de la compétition).

Ces points sont à prévoir dans tous les gymnases de la compétition.

## **6/ Engagements communs :**

Dans un souhait de développement durable, les deux parties devront mettre en place les conditions d'obtention du label EcoBad.

La compétition étant un évènement majeur des jeunes badistes néo-aquitains, les deux entités devront proposer une organisation de qualité.